

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 février 2018 à 20h00 Club des Sports sous-marins, Port du Petit-Bois 6, Morges

Présent-e-s : 20 membres sont présents. Chanson Alain, Christinet Yvan, Coendoz Brigitte, Descuves Anne, Dind Claudine, Durussel Xavier, Gay Pierre-Georges, Gemperli Pascal, Gossweiler Kyril, Gouhier Stanislas, Jaquet Pierre-Alain, Mahaim Raphaël, Maury Yannick, Moreau Shmatenko Léa, Ogay Philippe, Podio Sylvie, Savci Funda, Stern-Grin Anne, Streit Dominique, Trippi Daisy.

Excusé-e-s : André Antoine, Bally Esther et Christian, Beck Philippe, Beguin Béatrice, Borno Mathieu, Devaud Janine, Gay Victoria, Huguenin Séverine, Lepori Xavier, Pasqualone Mario, Rogriguez Manuel.

1. **Accueil :** Pierre-Alain Jaquet ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue à tous. Alain Chanson et Funda Savci se présentent à l'assemblée en tant que nouveau membre du comité ou membre souhaitant rejoindre le comité.
2. **Adoption de l'ordre du jour :** adopté à l'unanimité sans modification.
3. **Adoption du PV de l'AG ordinaire du 17 mai 2017 :** adopté à l'unanimité sans modification.
4. **Rapport d'activité 2017-2018 et discussion :** Pierre-Alain lit le rapport d'activité 2017-2018. Il exprime l'importance que les membres puissent s'engager dans les actions de la section, afin de la faire vivre et de transmettre les valeurs qui sont les nôtres. Pierre-Alain présente encore les objectifs de ces prochains mois : l'initiative pour des aliments équitables et la préparation des élections fédérales 2019. La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.
5. **Présentation des comptes 2017 :** Philippe Ogay commente les comptes de cette année. Il relève qu'ils sont dans la cible par rapport aux montants budgétisés. Les résultats sont bons, avec un bénéfice de 3630.-.
6. **Rapport des vérificateurs des comptes :** Anne Descuves lit le rapport des vérificateurs : ils ont constaté que les comptes concordent avec la comptabilité et proposent de décharger le comité pour les comptes 2017.
7. **Adoption des comptes :** adoptés à l'unanimité.
8. **Décharge du comité pour la gestion 2017 :** le comité est déchargé de la gestion 2017 à l'unanimité.
9. **Présentation du budget 2018 :** Un bénéfice élevé est prévu en raison d'une année calme. L'année prochaine étant une année électorale, il est utile d'avoir une certaine réserve. Sylvie propose d'enlever le compte 3210 en faveur de Couvaloup 12 comme cette association a été communalisée.
10. **Adoption du budget 2017 :** le budget est adopté à l'unanimité.
11. **Fixation du montant des cotisations pour 2019 :** L'année passée, l'AG avait décidé de diminuer les cotisations étudiant de 50.- à 25.-. Par la suite, le comité a choisi de clarifier sa pratique en détaillant les différentes cotisations, principalement en ce qui concerne les tarifs réduits. Le comité propose de maintenir le montant des cotisations en 2019.

L'assemblée vote les cotisations 2019 comme suit :

Individuel :	120.-
Couple :	150.-
Tarif réduit AVS / AI / chômage, etc. :	50.-
Tarif réduit étudiant/RI :	25.-
Sympathisant individuel :	60.-
Sympathisant couple :	110.-

Les cotisations 2019 sont acceptées à l'unanimité.

- 12. Election du comité :** Pierre-Alain annonce son départ du comité et l'entrée du Funda Savci. Le comité serait ainsi composé de 8 membres. Il propose donc de voter une dérogation aux statuts qui n'admettent que 5 à 7 membres dans le comité. La dérogation est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

Le comité est élu en bloc et à l'unanimité. Les membres sont les suivants :

Alain Chanson
Xavier Durussel
Pierre-Georges Gay
Yannick Maury
Léa Moreau Schmatenko
Philippe Ogay
Funda Savci
Anne Stern-Grin

Membres des autorités cantonales et des exécutifs cantonaux nommés d'office dans le comité :

Raphaël Mahaim
Sylvie Podio
Dominique Streit
Tu Wüst

- 13. Election de la présidence et des autres postes clés :** Avant de voter pour notre nouveau président, Yannick exprime de vifs remerciements à Pierre-Alain pour son engagement pour la section et un cadeau lui est offert.

Présidence : Xavier Durussel propose sa candidature pour la présidence de la section. Il est élu à l'unanimité.

Vice-présidence : Yannick Maury, élu à l'unanimité.

Secrétariat : Anne Stern-Grin, élue à l'unanimité.

Trésorerie : Philippe Ogay, élu à l'unanimité.

- 14. Election des vérificateurs des comptes :**

Première vérificatrice des comptes : Anne Descuves.

Deuxième vérificateur des comptes : Antoine André.

Suppléante : Claudine Dind.

Les vérificateurs des comptes et la suppléante sont élus à l'unanimité.

15. Divers

1. Les sections cantonales des Verts vaudois ont engagé une personne à 10% (Anne Caldelari) pour la coordination des pages web et Facebook afin de soulager les sections de ce travail.
2. Le comité a mis au concours un poste de gestionnaire de contenu (publication sur le site web, sur les médias sociaux, etc.) afin de rendre visible les actions de la section et de mettre en valeur les interventions des élus. Une partie du travail serait rédactionnelle et une autre partie concernerait la mise en ligne du contenu.

Question : S'agit-il d'aller chercher l'information auprès des élus ou les élus transmettent-ils d'eux-mêmes l'information ? Il s'agirait justement d'aller chercher l'information, en souhaitant que cela devienne petit à petit un réflexe pour les conseillers communaux d'envoyer les démarches entreprises et les succès verts. Proposition que les conseillers communaux morgiens rédigent à nouveau des Echos du Conseil.

Kyril Gossweiler se propose pour prendre ce poste. Nous allons transmettre aux membres des législatifs une adresse email de contact. Kyril est remercié pour son engagement.

3. Stanislas Gouhier propose de réorganiser au cinéma de La Sarraz une séance de film vert, une manière de faire vivre la section et de soutenir les petits cinémas. Qui serait intéressé à faire partie du groupe de travail ? Yannick et Pierre-Georges se proposent.
4. Kyril Gossweiler demande si, dans notre section, une thématique pourrait être déterminée et déposée en même temps dans plusieurs communes où des Verts seraient d'accord de porter le projet. Cela serait une manière de rendre les valeurs vertes visibles. Il faudrait un sujet qui touche autant les petites et grandes communes : la pollution lumineuse par exemple. Le comité va en parler lors de sa prochaine rencontre et proposera un projet aux membres. Tous les membres sont les bienvenus pour en discuter lors des comités qui sont d'office élargis. Raphaël relève que pour que ce projet aboutisse, il faudrait qu'une personne prenne sur elle de faire le lien entre les personnes de diverses communes. Il est aussi important d'adapter le texte à chaque commune.

16. *Collation* : La séance est close à 21h23 et l'assemblée est invitée à une collation.

Anne Stern-Grin